

## Informations clés pour l'investisseur

**Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.**

### GASPAL PATRIMOINE

Code ISIN Part I: FR0007082417

Cet OPCVM est géré par GASPAL GESTION

#### Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de gestion de cet OPCVM est la recherche d'une performance supérieure à son indice de référence, indice composite constitué de 50% Eurostoxx 50 (dividendes réinvestis) et 50% (Ester+0.50%), grâce à une gestion opportuniste et flexible d'allocations d'actifs. L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

En fonction des perspectives perçues par le gérant, le portefeuille sera exposé directement et/ou indirectement ou via la détention de parts ou d'actions d'OPCVM spécialisés aux catégories d'actifs actions, obligations, titres de créances et instruments du marché monétaire. L'exposition à chacune de ces catégories pourra varier selon l'appréciation de la société de gestion :

- une exposition en actions dans la limite de 100% et à titre accessoire sur les petites et moyennes capitalisations (maximum 1 milliard d'euros de capitalisation),

- une exposition sur des titres de créances et instruments du marché monétaire d'émetteurs publics ou privés, de toutes notations dans la limite de 75%. L'OPCVM pourra être exposé à hauteur de 75% au risque lié à l'utilisation de titres de créance notés « spéculatifs ». Dans la limite de 50% de l'actif net, le gérant peut investir dans des Fonds Commun de Titrisations.

L'OPCVM peut être exposé à hauteur de :

30% maximum en actions des marchés émergents

30% maximum en obligations des marchés émergents

25% maximum en obligations convertibles.

Il sera possible de couvrir ou d'exposer le portefeuille au maximum à 100% de l'actif, à des indices, des secteurs d'activité ou des zones géographiques ; dans ce cas, les instruments dérivés utilisés seront négociés sur des marchés financiers à terme réglementés. Le risque de change ne pourra pas excéder 75% de l'actif du FCP. Il n'y a pas de recherche de surexposition.

**Affectation du résultat :** Capitalisation des revenus

**Durée minimum de placement recommandée :** Supérieure à 5 ans.

**Recommandation :** Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

**Conditions de souscription et de rachat :** Les ordres sont centralisés chaque jour à 12 heures (J) et exécutés sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J).

La valeur liquidative est quotidienne, à l'exception des jours fériés en France, même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes.

#### Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité de l'OPCVM et le risque auquel votre capital est exposé.

*Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.*

*Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps.*

Veillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe « 4 » de risque de l'OPCVM ne permet pas de garantir votre capital ; la classe 1 signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Cet OPCVM est classé dans cette catégorie en raison de son exposition discrétionnaire aux marchés actions et de taux.

L'investissement sur les actions, les pays émergents, peuvent induire des fluctuations importantes et rapides à la hausse comme à la baisse de la valeur liquidative compte tenu d'une faible liquidité de ces marchés.

L'OPCVM est soumis à un risque de perte en capital.

**RISQUES NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :**

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur des instruments de taux peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM. En outre, l'exposition en titres spéculatifs « high yield » peut induire un risque de défaillance des émetteurs. En ce qui concerne les titrisations, ce risque provient non seulement de la qualité des actifs sous-jacents qui ont été titrisés mais aussi d'autres paramètres (acteur de l'opération, valeurs de garanties, etc...)

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais d'entrée	3%
Frais de sortie	Néant

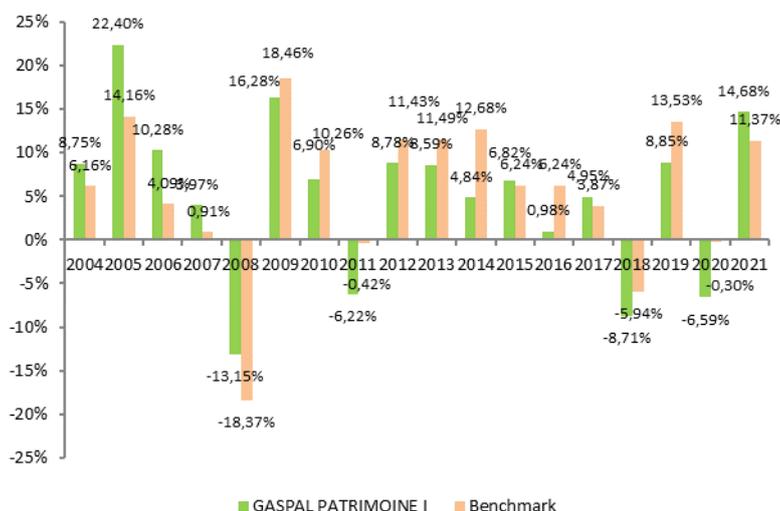
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi sur la valeur de souscription de la part de l'OPCVM au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1.60%*
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	15% TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance de l'OPCVM et celle de son indice de référence (voir détails page 11 du prospectus). 0.02%*

\*Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en juin 2022, ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre. Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 3 et suivantes du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet [www.gaspalgestion.com](http://www.gaspalgestion.com).

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

## Performances passées



### AVERTISSEMENT

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les calculs de performance sont réalisés coupons et dividendes nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM. Celle de l'indicateur est dividendes réinvestis pour l'indice Eurostoxx 50 et capitalisé pour l'ester+0.5%.

**DATE DE CREATION DE L'OPVM :**  
11/04/2003.

**DEVISE DE LIBELLE :** Euro

**CHANGEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE LA PERIODE :** Nouvel indice de référence à partir du 01/07/2021

## Informations pratiques

**Nom du dépositaire :** CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

**LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR L'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) :** Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de : GASPAL GESTION, 7 Boulevard de la Madeleine, 75001 PARIS.

**ADRESSE WEB :** Ces documents sont également sur [www.gaspalgestion.com](http://www.gaspalgestion.com).

**LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE :** Dans les locaux de la société de gestion.

### REGIME FISCAL :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation.

La responsabilité de GASPAL GESTION ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet : [www.gaspalgestion.com](http://www.gaspalgestion.com), ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion. Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés et les organes responsables de leur attribution.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

La société GASPAL GESTION est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.



## Informations clés pour l'investisseur

**Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.**

**GASPAL PATRIMOINE**  
Code ISIN Part R:FR0011597475  
Cet OPCVM est géré par GASPAL GESTION

### Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de gestion de cet OPCVM est la recherche d'une performance supérieure à son indice de référence, indice composite constitué de 50% Eurostoxx 50 (dividendes réinvestis) et 50% (Ester+0.50%), grâce à une gestion opportuniste et flexible d'allocations d'actifs. L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice. En fonction des perspectives perçues par le gérant, le portefeuille sera exposé directement et/ou indirectement ou via la détention de parts ou d'actions d'OPCVM spécialisés aux catégories d'actifs actions, obligations, titres de créances et instruments du marché monétaire. L'exposition à chacune de ces catégories pourra varier selon l'appréciation de la société de gestion :

- une exposition en actions dans la limite de 100% et à titre accessoire sur les petites et moyennes capitalisations (maximum 1 milliard de capitalisation),

- une exposition sur des titres de créances et instruments du marché monétaire d'émetteurs publics ou privés, de toutes notations dans la limite de 75%. L'OPCVM pourra être exposé à hauteur de 75% au risque lié à l'utilisation de titres de créance notés « spéculatifs ». Dans la limite de 50% de l'actif net, le gérant peut investir dans des Fonds Commun de Titrisations.

L'OPCVM peut être exposé à hauteur de :

30% maximum en actions des marchés émergents

30% maximum en obligations des marchés émergents

25% maximum en obligations convertibles.

Il sera possible de couvrir ou d'exposer le portefeuille au maximum à 100% de l'actif, à des indices, des secteurs d'activité ou des zones géographiques ; dans ce cas, les instruments dérivés utilisés seront négociés sur des marchés financiers à terme réglementés. Le risque de change ne pourra pas excéder 75% de l'actif du FCP. Il n'y a pas de recherche de surexposition.

**Affectation du résultat :** Capitalisation des revenus

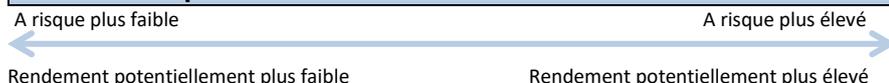
**Durée minimum de placement recommandée :** Supérieure à 5 ans.

**Recommandation :** Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

**Conditions de souscription et de rachat :** Les ordres sont centralisés chaque jour à 12 heures (J) et exécutés sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J).

La valeur liquidative est quotidienne, à l'exception des jours fériés en France, même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes.

### Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité de l'OPCVM et le risque auquel votre capital est exposé.

*Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.*

*Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps.*

Veillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe « 4 » de risque de l'OPCVM ne permet pas de garantir votre capital ; la classe 1 signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Cet OPCVM est classé dans cette catégorie en raison de son exposition discrétionnaire aux marchés actions et de taux.

L'investissement sur les actions, les pays émergents, peuvent induire des fluctuations importantes et rapides la hausse comme à la baisse de la valeur liquidative compte tenu d'une faible liquidité de ces marchés.

L'OPCVM est soumis à un risque de perte en capital.

**RISQUES NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :**

**Risque de crédit :** En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur des instruments de taux peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM. En outre, l'exposition en titres spéculatifs « high yield » peut induire un risque de défaillance des émetteurs. En ce qui concerne les titrisations, ce risque provient non seulement de la qualité des actifs sous-jacents